

Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! »

Territoire du SIVALODET



Bilan 2015



Table des matières

Présentation de la charte	3
Le contexte de la charte	3
Origine	3
Quels objectifs ?	4
Quels engagements ?	5
Territoire concerné	6
Evaluation de la charte	7
Evaluation du respect des engagements par les collectivités publiques et les associations :.....	8
Engagement n°1 : Communication vers le grand public.....	8
Engagement n°2 : Outils de communication.....	9
Engagement n°3 : Formation	10
Evaluation du respect des engagements par les enseignes :.....	17
Engagement n°1 : Formation du personnel.....	17
Engagement n°2 : utilisation des outils de communication	18
Engagement n°3 : temps fort.....	20
Engagement n°4 : conseil au client.	21
Engagement n°5 : Fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la Charte	23
Engagement n°6 : Désigner un responsable du suivi de la charte au sein du magasin et participer au groupe de suivi de la charte.	24
Synthèse du respect des engagements	25
Conclusion	26

PRESENTATION DE LA CHARTE

Le contexte de la charte

Une charte qui répond aux enjeux sanitaires et environnementaux

La charte « jardiner au naturel, ça coule de source ! » est né de la volonté de mieux informer les particuliers des problèmes posés par les pesticides tant sur l'eau que sur l'environnement et la santé publique. Le fait est avéré : les teneurs excessives en désherbants retrouvés dans les eaux nuisent à la faune aquatique et génèrent des coûts de traitements importants pour tenir les normes de production d'eau potable. Trop souvent présentés comme une solution incontournable d'entretien du jardin et des abords de la maison, les pesticides nuisent à la santé humaine et perturbent les équilibres écologiques.

Principe

Le principe de la charte « jardiner au naturel, ça coule de source ! » consiste à coordonner une action de promotion des techniques alternatives par les surfaces de ventes (agir sur l'offre) et une action d'information et de communication des jardiniers amateurs (agir sur la demande) par les collectivités (représenté par le Sivalodet), en collaboration avec les associations locales et les professionnels (jardineries et magasins de bricolage).

Origine

Initiée à Rennes

Cette charte a été lancée à la suite de la première mise en place en 2005 sur l'agglomération rennaise et ses bassins d'alimentation en eau potable par la MCE, Rennes métropole, le SMPBR et jardiniers de France dans le cadre du programme « Eau et Pesticides ». www.jardinaunaturel.org

Elle s'inscrit dans le cadre d'une coordination régionale mise en place par la Région Bretagne en partenariat avec les services de l'Etat, les conseils généraux des côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'agence de l'Eau Loire Bretagne et pilotée par le MCE.

Evolution vers d'autres territoires

Depuis 2006, un travail de réflexion a été réalisé sous l'impulsion d'une part de la CLCV et d'autre part du SIVALODET pour mettre en place une démarche similaire sur le territoire du SIVALODET.

La charte a pu être mise en place à partir de 2008 sur le territoire.

Les partenaires locaux souhaitent depuis fin 2006 mettre en place une démarche de sensibilisation du grand public pour diminuer leur consommation de pesticides en travaillant directement avec les magasins.

Cette volonté vient en complément de celle engagée auprès des communes du Sivalodet avec la mise en place de plans de désherbage communaux, ainsi que de diverses opérations de sensibilisation du grand public déjà réalisées : affichage, participation aux marchés de la fleur d'été et d'automne de la ville de Quimper, participation à différents salons et débats...

Cette démarche est également identifiée dans le document du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de l'Odet (action "favoriser le raisonnement des pratiques des usagers dans l'usage des pesticides" de l'objectif "réduire la pollution par les pesticides") validé depuis février 2007. Elle répond aussi à la demande des associations présentes sur Quimper de vouloir extrapoler ce qui avait été réalisé sur Rennes (CLCV notamment). En 2015, c'est la huitième année où cette démarche est mise en place.

Exportation de la charte au niveau régional



La région Bretagne, ayant pour souhait de développer la démarche à l'ensemble des territoires bretons a mandaté la MCE pour accompagner le développement de la démarche. En 2015, 16 territoires ont développés la démarche. 233 magasins de Bretagne sont engagés dans la charte.

Quels objectifs ?

L'objectif de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » est de diminuer durablement la consommation de produits phytosanitaires de jardin en orientant les consommateurs vers des solutions sans pesticides.

Pour y arriver il était nécessaire d'aboutir à un accord « gagnant – gagnant » :

- Gagnant pour les partenaires publics et associatifs en matière de santé publique et de qualité de l'eau ;
- Gagnant pour les enseignes en matière d'image et de chiffre d'affaire, en compensant la diminution des ventes de pesticides par l'augmentation des ventes de solutions sans pesticides.

Les objectifs des signataires publics et des associatifs

- Protéger l'environnement, particulièrement les ressources en eau, la biodiversité et la santé publique
- Diminuer la consommation et les ventes de produits phytosanitaires aux particuliers
- Promouvoir les solutions sans pesticides afin de faire évoluer les pratiques des jardiniers amateurs
- Diminuer les coûts pour la société inhérents à l'utilisation des pesticides : dépollution de l'eau, collecte et traitement des déchets toxiques, coûts sanitaires...

Les objectifs des enseignes

- Inscrire l'entreprise dans une démarche responsable et citoyenne
- Participer à une action locale mobilisant l'ensemble des acteurs pour réduire les pollutions par les pesticides
- Améliorer la fonction de conseil auprès des consommateurs
- Diminuer la vente des produits phytosanitaires au profit de la vente des articles recommandés par la charte

Quels engagements ?

Pour diminuer durablement la consommation de produits phytosanitaires de jardin et orienter le choix vers des solutions sans pesticides, les signataires se sont engagés à respecter plusieurs points précis.

Les engagements des partenaires publiques et des associations :

- Prendre en charge un plan de communication en direction du grand public visant à promouvoir les solutions sans pesticides et à les orienter vers les enseignes signataires de la charte
- Concevoir et mettre à disposition des jardinerie des outils de communication pour promouvoir les solutions sans pesticides
- Assurer la formation des vendeurs sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, sur les solutions sans pesticides et sur les outils mis à disposition dans le cadre de la charte.
- Déterminer et promouvoir des articles que les enseignes signataires ont à disposition.
- Respecter la confidentialité des données transmises par les enseignes en matière de suivi des ventes

Les engagements des enseignes

- Avoir au moins un vendeur chargé du rayon phytosanitaire ayant suivi une des sessions de formation proposée dans le cadre de la charte par les collectivités publiques et les associations.
- Disposer en magasin du maximum d'articles du tronc commun promu par la charte et développer les autres solutions possibles.
- Décliner dans la surface de vente les supports mis à disposition dans le cadre de la charte au minimum sur les périodes suivantes :
- Créer au moins un temps fort pour la promotion des solutions sans à l'aide des outils mis à disposition dans le cadre de la charte.
- Apporter à chaque client demandeur d'un conseil sur les produits phytosanitaires, une information sur les risques et sur les solutions sans pesticides susceptibles d'être mises en œuvre.
- Ne pas diffuser d'information discréditant les techniques de jardinage au naturel et faisant apparaître les pesticides comme indispensable et sans risque pour la santé et l'environnement.
- Désigner un responsable du suivi de la Charte au sein du magasin et participer au groupe de suivi de la charte.
- Fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la Charte

Territoire concerné

Sivalodet

Le territoire visé par la charte regroupe les 26 communes adhérentes au Sivalodet représentant 130 000 habitants.

Le bassin versant de l'Odette s'étend sur 725 km² soit 1/10^{ème} du Finistère.

Le Sivalodet a pour objet de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odette. Il assure notamment la mise en œuvre et la révision des documents du Sage de l'Odette.

Signataires

Sur ce territoire, 6 jardineries / magasins de bricolage ont signé la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » en 2015.

- Espace Emeraude Briec
- Gamm Vert Briec
- Magasin Vert Quimper
- Point Vert Briec
- Point Vert Plogonnec
- Truffaut Quimper

Au niveau associatif, 9 associations de consommateurs, de protection de l'environnement et de jardiniers sont partenaires du projet:

- Bretagne Vivante
- CLCV
- L'Eau et la terre
- Eau et rivières de Bretagne
- Les amis du jardin au naturel
- Les mains vertes
- Maison de la Bio 29
- Société d'horticulture de Quimper
- UFC que choisir

Porteurs de projet :

- Sivalodet
- Maison de la Bio 29 pour l'accompagnement technique

EVALUATION DE LA CHARTE

Dans le cadre de la Charte « Jardiner au Naturel, ça coule de source » mise en place sur le territoire du Sivalodet, un processus d'accompagnement et d'évaluation de la démarche est mis en œuvre :

Une visite a été réalisée en mars dans chaque magasin afin d'apporter les outils de communication de la charte et au besoin d'aider à les placer.

Une autre visite a été réalisée en mai afin de noter l'utilisation des outils de communication et la justesse de leur placement (sont-ils toujours en place 3 mois après leur installation, évoluent-ils en même temps que le rayon ?).

Une enquête «client mystère » a été réalisée par des bénévoles associatifs, en mai ou juin, afin d'évaluer le conseil apporté par les vendeurs aux clients.

Une rencontre avec chaque enseigne a été réalisée durant l'été 2015. Un représentant des associations rencontrait la personne chargée de la charte au niveau de chaque enseigne. Ces rencontres ont pour but de dialoguer avec les enseignes sur la mise en place de la charte dans leur magasin et les limites et problèmes rencontrés, mais également évaluer son application et les moyens de l'améliorer.

Durant ces rencontres, plusieurs thèmes étaient abordés :

- L'utilisation des outils de communication fournis dans le cadre de la charte et les besoins en réassort ;
- L'application de la charte dans le magasin et son impact ;
- La perception des évolutions réglementaires.

Une enquête concernant l'évolution d'un certain nombre de données de ventes permet de réaliser une évaluation de la démarche.

Evaluation du respect des engagements par les collectivités publiques et les associations :

Engagement n°1 : Communication vers le grand public

« Prendre en charge un plan de communication en direction du grand public visant à promouvoir les solutions sans pesticides et à les orienter vers les enseignes signataires de la charte »

- Site Internet de la maison de la bio, d'eau et rivières de Bretagne, de la MCE et du Sivalodet.
- Campagne régionale « j'aime mes fossés sans pesticides » d'Eau-et-rivières de Bretagne
- Présentoirs avec jardifiches et affiches présentant la charte mis à disposition dans toutes les mairies du territoire.
- Campagne d'affichage dans les panneaux sucette de Quimper en mars
- Marché de la fleur d'été et d'automne : stand de la CLCV pour informer sur la démarche.
- Bienvenue dans mon jardin : 13 et 14 juin 2015 : plus de 200 jardins au naturel ouverts en Bretagne, 3 jardiniers amateurs ouvraient les portes de leur jardin sur le territoire de Sivalodet pour présenter les techniques de jardinage au naturel
- Articles de presse suite au comité de pilotage du printemps 2015

Engagement n°1 de la collectivité et des associations : Communication en direction du grand public

Objectif moyennement atteint : la communication pourrait être plus médiatique.

Engagement n°2 : Outils de communication

« Concevoir et mettre à disposition des jardineries des outils de communication pour promouvoir les solutions sans pesticides »

Une série d'outils de communication existe depuis le début de la démarche et évolue régulièrement en fonction des remarques faites par les partenaires de la charte.

La fabrication de ces outils d'ILV (information sur lieu de vente) a été réalisée au niveau régional. Ils ont ensuite été mis à disposition, par les porteurs de projet de la charte, aux magasins signataires.

Ces outils peuvent se catégoriser en deux types:

Des outils d'information technique à destination des jardiniers amateurs, mais qui peuvent également servir au vendeur afin de se remémorer les différentes solutions alternatives pouvant être mises en œuvre. Il est à rappeler qu'un à plusieurs vendeurs par magasin a suivi une journée de formation à ces solutions alternatives.

Ces outils sont des livrets (4), des fiches techniques (10 jardifiches) dans un box en bois, l'arrêté préfectoral d'interdiction de traitement à proximité de l'eau (plastifié et en couleur).

Des outils d'identification afin de mettre en valeur les différentes solutions alternatives existantes. Ces outils sont :

- des réglottes vertes à glisser dans la barre de prix avec l'intitulé « Jardinons au naturel »
- des réglottes rouges avec des messages poussant à faire réfléchir l'utilisateur potentiel de produits chimique et l'inciter à demander conseil à un vendeur (« les désherbants polluent l'eau »; « les insecticides nuisent aux insectes utiles »; « les pesticides un risque pour votre santé »)
- des autocollants ont été mis à disposition des magasins afin de marquer les solutions proposées par la charte
- des stops produits permettent de mettre en relief les rayons que ce soit dans les rails ou sur les broches
- des panonceaux identifient le gros matériel
- des affiches produits ciblant 13 thématiques
- des affiches présentant la charte sur laquelle est inscrit le logo du magasin, ainsi que des affiches généralistes sur la charte, ont été mises à disposition des enseignes.
- un autocollant recto/verso à coller sur la porte d'entrée
- une affiche d'information sur les plantes invasives.
- une campagne de communication « ceci est » comprenant 4 affiches a été réalisée au niveau régional.

Cette année, conformément aux dispositions régionales, les outils sont identiques à ceux de 2014.

Engagement n°2 de la collectivité et des associations : Conception et mise à disposition d'outils de communication

Objectif atteint : les outils ont été mis à disposition des magasins. Un accompagnement dans leur installation a été proposé.

« Assurer la formation des vendeurs sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, sur les solutions sans pesticides et sur les outils mis à disposition dans le cadre de la charte ».

8 journées de formation – à destination des vendeurs des 50 magasins signataires - ont été proposées.

Ces journées étaient organisées en commun entre les différents territoires du Finistère (Sivalodet, OUESCO, EPAB Baie de Douarnenez, Concarneau Cornouaille Agglomération et la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, Bassin de l'Elorn).

Bilan par formation

Formation du 29 janvier 2015 – Saint Urbain - formation initiale

Contenu :

Problématiques pesticides - eau, santé, environnement - réglementation
Charte - objectifs, outils de communication
Argumentaire de vente « Jardiner au naturel » - désherbage
Mise en situation client/vendeur

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journée.

Participation :

6 participants, la moitié sont très satisfaits et 3 participants satisfaits de la journée

Commentaires des participants :

- Convivialité, ambiance sympa décontractée, chacun a pu s'exprimer librement, l'instructeur a su se mettre à notre niveau. Excellente méthode de travail
- Très intéressant, c'est important d'avoir une piqûre de rappel de temps en temps. Solutions alternatives variées pour chaque problème.
- Satisfait des réponses à toutes les questions que j'aurais pu me poser et même plus.
- Beaucoup d'informations à transmettre, très utiles aux clients par la suite (technique, anecdotes). Satisfait de cette journée. Bonne accessibilité et ambiance de groupe.
- Journée enrichissante qui permet de mieux appréhender les différentes techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.
- RAS, déjà sensibilisé et pratiquant du jardinage au naturel, mais échanges avec formateur et participants toujours positifs, nouvelles techniques, nouvelles problématiques...découverte de la pratique du faux semis.

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Excellente méthode de travail
- Plus de photos, d'exemples, de cas concrets afin de mieux visualiser certaines choses lorsqu'on est novice (maladies de plantes, insectes). Manque d'illustrations.
- Accentuer sur la connaissance et surtout la reconnaissance des différentes maladies et parasites.
- Pratique terrain

Formation du 03 février – Concarneau - Aménagement du jardin

Contenu :

Intervention autour de l'aménagement d'un nouveau jardin

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journée.

Participation :

6 participants, 2 sont très satisfaits et 4 satisfaits

Commentaires des participants :

- Enrichissante et partagé entre la salle, le terrain et la visite en magasin. Un bon trio qui permet de couper la partie théorique en salle.
- Le sujet est vaste, je pensais que la formation aurait pu aller plus loin dans la technique, car destiné à des personnes confirmés dans le jardinage et la vente.
- Bonne approche qui va me permettre de conseiller des méthodes réfléchies et répondre aux attentes de la clientèle.
- Une formation qui permet de se remettre en tête les bonnes questions à poser aux clients, pour faire les bons diagnostics afin d'apporter des solutions en accord avec les principes du jardin au naturel.
- Agréable échange avec l'ensemble des participants.
- Bon balayage des différents aspects de la conception du jardin au naturel avec beaucoup d'exemples illustrés

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Aller plus loin dans les exemples de jardins réussis avec des exemples concrets.
- Une visite de jardin de particulier et une approche plus approfondi de la réalisation d'un jardin du début à la fin.
- Plus d'exemples au niveau du thème
- Trouver des jardins plus riches par rapport à la problématique

Ce qui a la plus plu :

- Travail en groupe, réflexion avant le jardin.
- Les exemples de plantes et solutions, une autre perception de la biodiversité.
- Le travail de recherche, la mise en commun
- Visite en magasin.
- échanges et témoignages
- Les échanges et moments interactifs, contenu informatif.

Ce qui a le moins plu :

- La visite de terrain un peu frustrante, peu de choses à voir.

Formation du 24 février – Quimper -Formation initiale

Contenu :

Problématiques pesticides - eau, santé, environnement - réglementation

Charte - objectifs, outils de communication

Argumentaire de vente « Jardiner au naturel » - désherbage

Mise en situation client/vendeur

Visite d'une jardinerie

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de ces journées et a conduit les apports théoriques et certaines visites de terrain, incité les échanges et animé les journées.

Participation :

6 participants satisfaits

Commentaires des participants :

- Intéressant, dynamique, pas trop technique ni trop rébarbatif.
- Journée très instructive, enrichissante. Grosse prise de conscience sur des méthodes simples et efficaces.
- Cela nous apporte plus de connaissances et savoir vis-à-vis des clients.
- Bonne journée instructive, apport de connaissances, permet de mieux orienter le client sur des méthodes plus naturelles.
- Sujet complet, initiation aux méthodes de jardinage au naturel
- Contenu adapté aux supports en salle et sortie technique

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Visite un peu plus longue à l'entreprise
- Faire participer un maximum les personnes de la formation
- Plus de temps en magasins pour la connaissance des produits
- Garder même méthode théorique associé à la visite de magasin
- Passer un peu plus de temps en magasin, paillage, couvre sols

Ce qui a la plus plu :

- Visite en jardinerie
- L'ensemble
- Explications claires

Ce qui a le moins plu : RAS

Formation du 26 février – Relecq Kerhuon - Ravageurs et auxiliaires**Contenu :**

Intervention autour de la thématique ravageurs et auxiliaires

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journée.

Dominique Helou et Michel Audouy nous ont ouverts les portes de leur jardin et nous ont présentés leur conception du jardinage au naturel.

Participation :

6 participants très satisfaits

6 participants satisfaits

Commentaires des participants :

- Très bonne impression, très intéressant, la visite du jardin et exemples illustrés au jardin
- Des connaissances à retranscrire au magasin
- Découverte des différents ravageurs, intéressant et solutions alternatives
- Bonne organisation et présentation, temps instructif et convivial.
- On y apprend beaucoup de choses. Documents projetés intéressants et permettant des questions réponses. Bonne convivialité.
- Bonne visualisation des ravageurs et auxiliaires. Bonne visite.
- Bonne révision nécessaire avant saison.
- Bonne journée entre le projecteur puis terrain
- Contenu intéressant et complet, bien illustré avec visite de jardin donnant une bonne idée du jardinage au naturel
- Très bonne journée de formation comme d'habitude

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Plus d'infos sur le paillage
- Faire plus de visite à thème sur le terrain
- être plus avancé dans la saison pour plus de diversité
- A faire plus tard dans la saison pour voir les insectes
- Formation plus tard dans la saison, cas concrets au jardin

Ce qui a la plus plu :

- visite du jardin (cité à quatre reprises)
- tout
- les photos
- quizz qui permet de se rendre compte de nos connaissances
- diapositives, photos insectes

Formation du 09 juin – Douarnenez – Valorisation de la matière organique**Contenu :**

Compost et paillage : solutions pour la fertilité des sols

Présentation des méthodes de fabrication du compost et de sa mise en œuvre

Utilisation des paillages

Compost et paillage maison/ compost et paillage du commerce

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journées.

Participation :

7 participants dont 5 sont très satisfaits, les deux autres sont satisfaits

Commentaires des participants

- Bon schéma directeur, journée bien structurée
- Dubitatif à la lecture de la convocation, à la fin de l'animation j'en suis sorti très enrichi (comme à chaque formation d'ailleurs).
- Très complète et adaptée aux publics, mise en situation sur le terrain très bien.
- Une journée intéressante, j'ai appris beaucoup de choses concernant le compost et le paillage, j'aurais moins de problème pour en faire.
- Complet sur le programme du compostage, bien détaillé, et prêt à renseigner le client sur le sujet concerné.
- Approche simple du sujet
- Très bonne pédagogie, discours clair, concis et cohérent. Mise en pratique chez l'habitant intéressante et didactique sur le thème « comment rattraper un compost trop sec » et « comment préparer le sol avec le compost ».

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Théorie matin et visite après midi à conserver, avec un debrief à la fin
- Rien à changer c'est toujours intéressant d'échanger avec un groupe vivant.
- Fournir des indicateurs d'accès au lieu de formation.
- Peut être plus de pratique, plus ludique
- Traitements et maladies sur plantes
- Voir le compostage en déchèterie, brassage, mélange

Ce qui a la plus plu :

- La séquence du matin avec échange et vidéo
- la partie théorique
- Matinée et après midi
- La visite du jardin pose la réalité du compost
- Le dialogue et le partage
- Partie technique le matin
- La pédagogie en salle

Ce qui a la moins plu :

- visite du jardin après manger qui est toujours le moment le plus creux niveau attention
- J'attendais un peu plus sur la visite du jardin

Formation du 25 juin – Concarneau – Potager**Contenu :**

Les principes du potager au naturel
Ravageurs, maladies et solutions préventives

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journées.
Kamille nous a fait visiter son jardin potager

Participation :

11 participants dont 6 sont très satisfaits et 5 satisfaits

Commentaires des participants

- Beaucoup d'échanges et de réflexions lors de l'atelier et de la visite terrain
- Bonne journée, permet de savoir jardiner autrement, d'appliquer et faire connaître ces méthodes de jardinage
- Bon équilibre entre la partie théorique et pratique, bonne ambiance de groupe
- Intéressant comme à chaque fois, mais beaucoup d'informations en même temps donc sûrement de futurs oublis .Aller sur le terrain permet de mieux comprendre et tester.
- Journée très intéressante, qui permet d'avoir les bases pour jardiner plus proprement, et mieux conseiller les clients.
- Très intéressant, m'a paru moins théorique que les formations précédentes.
- Très bonne ! J'ai pu apprendre plein de choses
- Travail en groupe intéressant car dynamisant l'échange.
- Journée d'échange conviviale, bonne apprentissage des pratiques potagères en bio
- Beaucoup d'échanges.
- Très riche et intéressant, bonne alternance théorie et pratique.

Suggestions pour de futurs rencontres :

- Atelier sur les décoctions, soins aux plantes.
- Commencer à 9 h00, visiter d'autres potagers
- Continuer à aller sur le terrain, varier les saisons sur cette formation pour observer les différentes étapes du jardin.
- Avoir les clés pour rendre plus accessible les conseils vis-à-vis des clients. Comment transmettre le savoir aux clients débutants.
- Continuer les visites sur le terrain
- Aborder les principes de permaculture.
- Pratiques culturelles à préciser au potager.
- Plus de documents papiers pour pense bête
- Avoir le temps de consulter la biblio.

Ce qui a la plus plu :

- Visite de jardin (cité à 7 reprises)
- Présentation des différents outils (cité à 2 reprises)
- Les cas concrets
- Solutions concernant les maladies du potager

Ce qui a la moins plu :

- Jardin étonnant
- Trop de temps en salle, assis.

Formation du 17 septembre – Quimper - formation « Pelouse »**Contenu :**

Découvrir, du gazon à la friche, les différentes méthodes de gestion au naturel
Entretien d'un gazon sans pesticides
Rôle écologique et acceptation de la « mauvaise » herbe

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journée
Jean-Alain MAYET, agent des espaces verts de la ville de Quimper qui gère les terrains de foot

Participation :

9 participants, 6 sont très satisfaits et 3 satisfaits

Commentaires des participants

Activité du groupe intéressant qui permettent d'échanger avec tous sur différents points de vue.
Acquisition de nouvelles compétences, à appliquer lors d'une vente pelouse x 2
Bonne piqûre de rappel
Bien entre partage du temps en salle et terrain
Journée enrichissante, groupe dynamique.
Formateur à l'écoute et très agréable, je n'avais aucunes connaissances dans ce domaine, je souhaiterais faire plus de formations aussi enrichissantes.
Agréable, bon groupe, intéressant.
Bonne piqûre de rappel

Suggestions pour de futures rencontres :

Mélanger les participants
Sortie dans un jardin plutôt qu'un terrain de foot
Aménager un nouveau jardin

Ce qui a le plus plu :

Les débats
Visite terrain foot enrichissante x7
Le formateur qui emploi des termes techniques sans être compliqué.

Ce qui a le moins plu :

Le discours un peu long du jardinier de la ville
Histoire de la pelouse
Travail en groupe

Formation du 22 septembre – Plouhinec - Préparer le jardin pour l'hiver

Contenu :

Entretien du jardin en vue de limiter les dégâts de la période hivernale
Visite de jardin

Intervenants :

Charly RIO de la Maison de la Bio a été le formateur référent lors de cette journée
Annick SINOU nous a fait visiter son jardin à Plouhinec

Participation :

8 participants, tous satisfaits

Du fait des conditions météo ainsi que d'un manque de temps, le bilan écrit de la formation n'a pas été réalisé. Un bilan oral a été fait, il en ressort que la partie échange théorique du matin était intéressante, permettant de faire une pique de rappel sur les solutions de jardinage au naturel. Les visites de jardins durant l'après-midi ont beaucoup plus aux participants.

Synthèse et perspectives

Les vendeurs sont globalement satisfaits des formations, l'ajustement entre un niveau « trop » ou « pas assez » n'est pas toujours facile à calibrer du fait de la diversité des connaissances des participants, c'est pourquoi le contenu des formations vise à bien « sceller » les bases techniques et des approfondissement sont menés en fonction des discussions avec les participants.

Les visites de terrain sont toujours très appréciées, permettant de rendre « concevable » les principes du jardinage au naturel. Cet aspect pratique est plus dur à envisager en hiver dû aux réalités saisonnières, ce qui a pu provoquer un certain nombre de déceptions chez les participants inscrits sur les formations de janvier et février.

74 vendeurs se sont inscrits en formation et 61 vendeurs étaient effectivement présents lors des journées, ce qui représente un taux d'absence de 17%. Ce taux d'absence est en baisse par rapport à l'an passé où 27% des vendeurs inscrits n'étaient pas présents.

Cette année toutes les formations prévues ont été réalisées, contrairement à l'an passé où trois formations avaient été annulées fautes de participants.

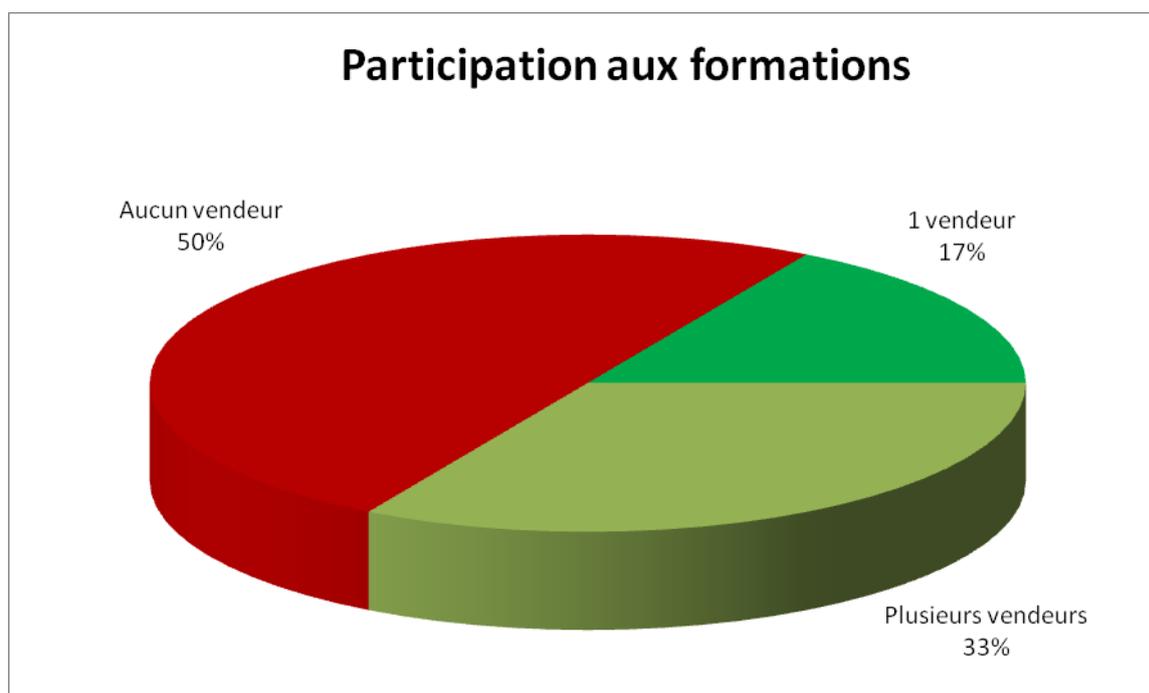
Engagement n°3 de la collectivité et des associations : Formation des vendeurs

Objectif atteint : des formations ont été proposées afin de former de nouveaux vendeurs et de permettre aux vendeurs déjà formés de remettre à jour et développer leurs connaissances.

Evaluation du respect des engagements par les enseignes :

Engagement n°1 : Formation du personnel

« Avoir au moins un vendeur chargé du rayon phytosanitaire ayant suivi une des sessions de formation proposée dans le cadre de la charte par les collectivités publiques et les associations. »



Le respect de cet engagement est très hétérogène cette année. La moitié des magasins n'ont envoyés personne en formation alors que deux magasins ont envoyés 3 à 4 vendeurs à ces journées.

Il est intéressant de noter que 8 vendeurs ont participé aux formations, mais que 14 vendeurs étaient inscrits, soit un taux d'absence de l'ordre de 42%.

Engagement n°1 des magasins : Formation du personnel.

Objectif non atteint : Trop de magasins n'ont envoyés personne en formation

« Décliner dans la surface de vente les supports mis à disposition dans le cadre de la charte. »

Une enquête a été réalisée au cours du mois de juin afin de vérifier si les supports de communication mis à disposition dans le cadre de la charte sont bien utilisés.

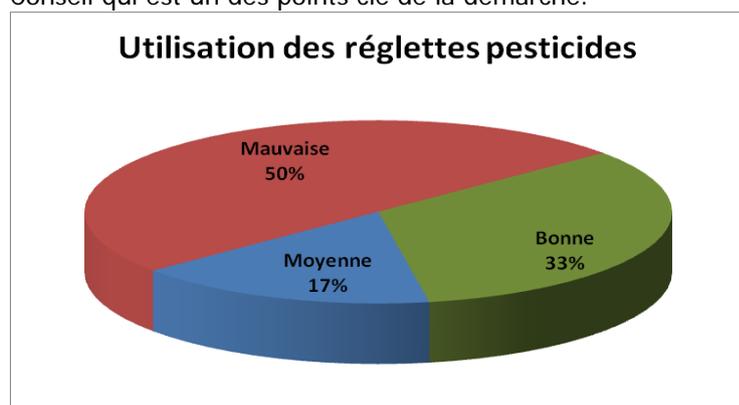
Les outils d'information technique:

Les **jardifiches** dans leur box en bois

Tous les magasins ont bien utilisé les jardifiches. Il faut dire que c'est probablement l'outil le plus facile à mettre en place.

Les outils d'identification:

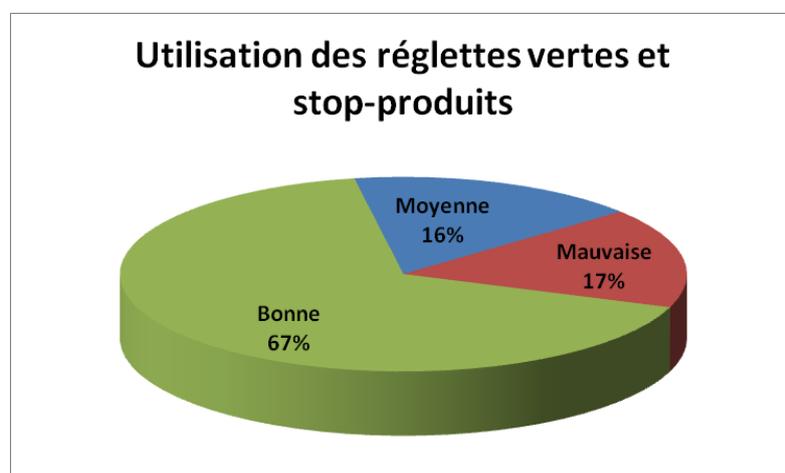
Les **réglattes rouges** ont un rôle important dans le changement de pratique des jardiniers amateurs, en effet elles véhiculent un message d'information-alerte mais renvoient à un vendeur-conseiller. Conseil qui est un des points clé de la démarche.



L'utilisation de cet outil est plus que mitigée, seulement 2 magasins en ont fait un usage conformément aux préconisations de la charte.

Les **panonceaux** sont mal utilisés par l'ensemble des magasins. Certains magasins l'utilisent cependant lors de mises en avant spécifiques.

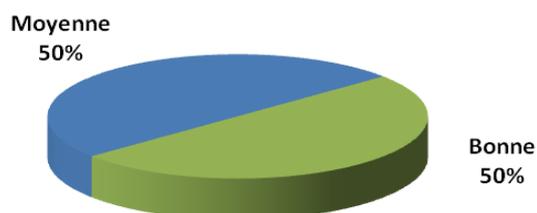
Les **stops produits ou réglattes vertes** sont des outils assez faciles à utiliser.



L'utilisation de ces outils est en dégradation par rapport à l'année dernière dans deux magasins, il est à noter certains magasins disposent d'outils similaires propres à leur enseigne et doivent les mettre prioritairement en avant.

Utilisation de l'affiche dans les magasins

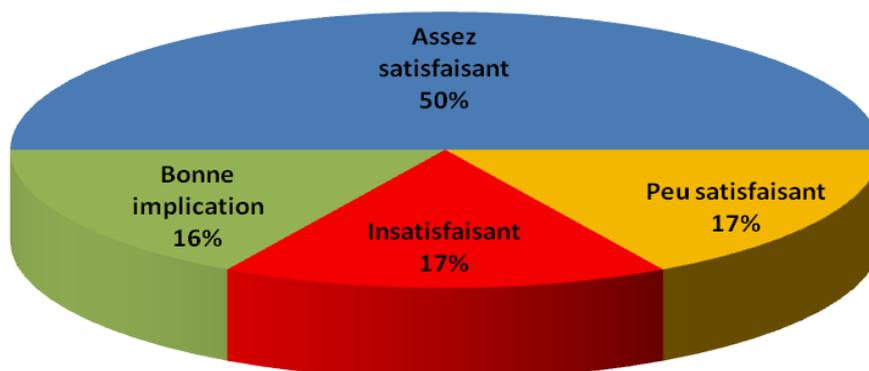
Utilisation des affiches magasins et grands autocollants



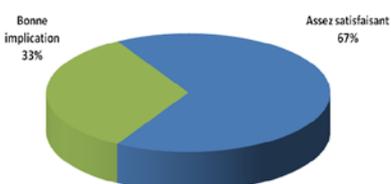
Les résultats sont identiques à l'an passé : tous les magasins ont mis en avant leur participation à la charte au moyen des affiches et autocollants proposés. Certains l'ont mieux fait que d'autres. Par ailleurs, les magasins ont utilisés les affiches de la campagne de communication « ceci est... » afin de mettre en valeur des podiums ou des mises en avant.

Utilisation globale des outils de communication

Utilisation globale des supports dans les magasins en 2015



Utilisation globale des supports dans les magasins 2014



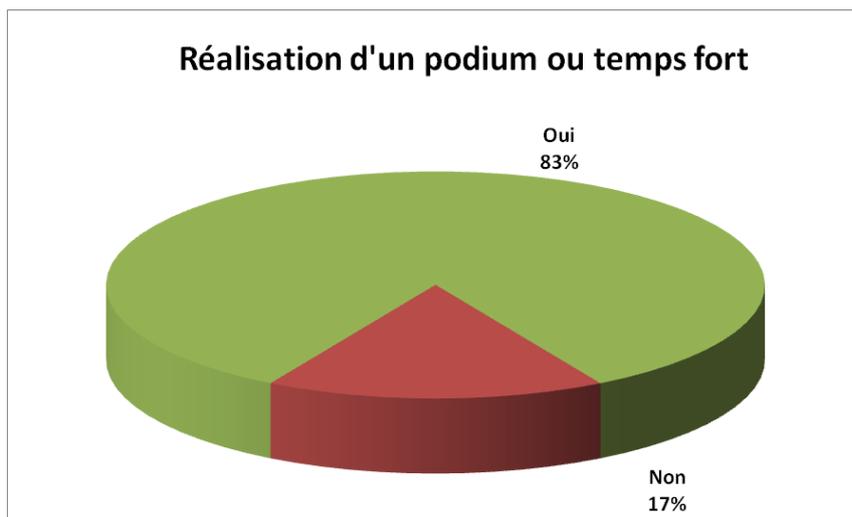
Les efforts réalisés par l'ensemble des enseignes l'an passé n'est pas suivi cette année. Deux magasins se sont moins investis dans l'utilisation des outils de communication.

Engagement n°2 des magasins : Utilisation des outils.

Objectif non atteint par les enseignes. Deux magasins ne se sont pas investis dans le suivi de l'utilisation des outils de communication.

Engagement n°3 : temps fort

« Créer au moins un temps fort pour la promotion des solutions sans pesticides au cours de l'une des deux périodes citées ci-dessus. Ce temps fort pourra consister en la mise en place d'un podium de démonstration des solutions sans pesticides à l'aide des outils mis à disposition dans le cadre de la charte. »



Les magasins sont similaires à l'an passé, les magasins ont réalisé des temps forts autour du jardinage au naturel.

Les animations en magasin ont été reconduites cette année avec une animatrice de la maison de la bio qui disposait d'un panel d'outils pédagogique réalisé spécialement à cette occasion.

Animation
dans votre jardinerie



JARDINER AU NATUREL
Sa coule de source!

Le samedi 4 juillet
de 15h00 à 18h00

« Aménager son jardin pour ne pas être débordé »

- Compost
- Paillage
- Désherbage
- Biodiversité
- Plantes couvre sol



Engagement n°3 des magasins : temps fort.

Objectif atteint : Quasiment tous les magasins ont réalisé des temps fort sur le jardinage au naturel.

Engagement n°4 : conseil au client.

Apporter à chaque client demandeur d'un conseil sur les produits phytosanitaires, une information sur les risques et sur les solutions sans pesticides susceptibles d'être mises en œuvre.

Dans le cadre de la Charte « Jardiner au Naturel, ça coule de source », les magasins signataires s'engagent à « apporter à chaque client demandeur d'un conseil sur les produits phytosanitaires, une information sur les risques et sur les solutions sans pesticides susceptibles d'être mises en œuvre ».

Afin d'évaluer le respect de cet engagement, des bénévoles des associations partenaires ont réalisé des enquêtes en tant que « consommateurs lambda ».

Les buts de l'enquête sont les suivants :

- Vérifier l'affichage de l'arrêté préfectoral et surtout sa visibilité par les clients
- Vérifier la disponibilité des vendeurs et leur aptitude à apporter du conseil
- Estimer le conseil apporté par les vendeurs et par-là même le respect d'un engagement de la charte.

Résultats de l'enquête consommateur

L'affichage de l'arrêté préfectoral :

Lors de l'enquête, les bénévoles évaluent si l'affichage de l'arrêté préfectoral est réalisé de manière visible.

Un magasin n'a pas affiché l'arrêté préfectoral ce qui est contraire aux dispositions réglementaires, ce point lui a été signalé, pour correction, lors de la rencontre d'évaluation annuelle.

La disponibilité des vendeurs :

Les vendeurs étaient disponibles en rayon ou à proximité dans la majorité des magasins, par contre, le client a dû attendre ou chercher un vendeur lors d'une enquête en magasin.

Analyse du conseil apporté aux clients :

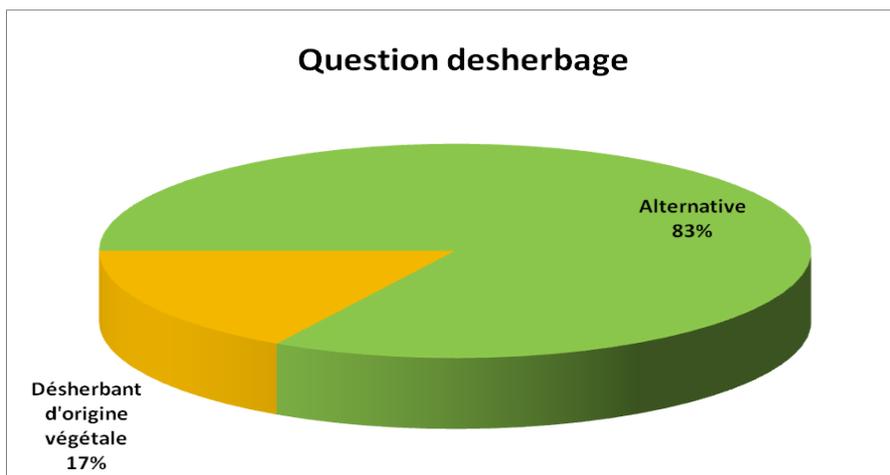
Les enquêteurs œuvrant de façon anonyme ont questionné les vendeurs disponibles en magasin sur deux sujets :

La première question était :

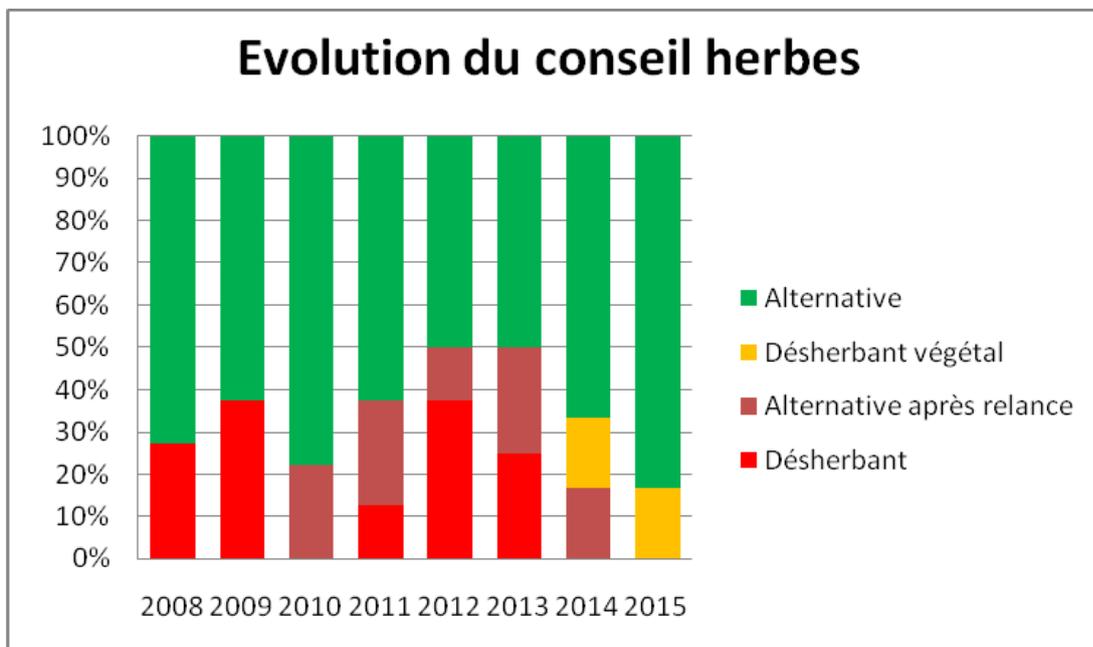
« J'ai des herbes dans le fossé devant chez moi, qu'est-ce que je fais pour les empêcher de pousser? »

Puis, pour les magasins ayant proposé un désherbant, une relance du client a été réalisée afin d'aborder la problématique eau :

« Il n'y a pas un problème avec l'eau ? »



Aucun magasin n'a proposé de dés herbant chimique de synthèse. Tous les magasins ont bien précisés l'interdiction de traiter les fossés. Un magasin a toutefois proposés un dés herbant végétal, qui reste - même s'il est d'origine végétal- un produit de traitement interdit pour une utilisation sur fossé.



Engagement n°4 des magasins : conseil client.

Objectif atteint : le conseil s'améliore dans le temps même si de grosses erreurs sont encore commises.

Engagement n°5 : Fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la Charte

Cette année, les éléments demandés aux magasins ont été allégés. En effet nous avons sollicité le registre des ventes de produits phytosanitaires faites par le magasin afin d'analyser l'évolution des ventes de pesticides.

Ce registre est rempli de manière obligatoire par le magasin lors de la déclaration de redevance pour pollution diffuse faite à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le magasin n'a plus qu'à nous fournir le récépissé de déclaration qui contient tous les éléments nous intéressant.

De nombreuses relances ont été nécessaires et les données collectées sont très éparées.

Certains éléments étant demandés au niveau local et d'autres au niveau régional.

Les résultats obtenus ne sont pas toujours les mêmes.

5 magasins sur les 6 signataires ont fournis de données.

A partir de ces éléments, aucune analyse à l'échelle du territoire n'est possible, par contre, on peut définir une tendance de fond des pratiques jardinières.

Observatoire des ventes :

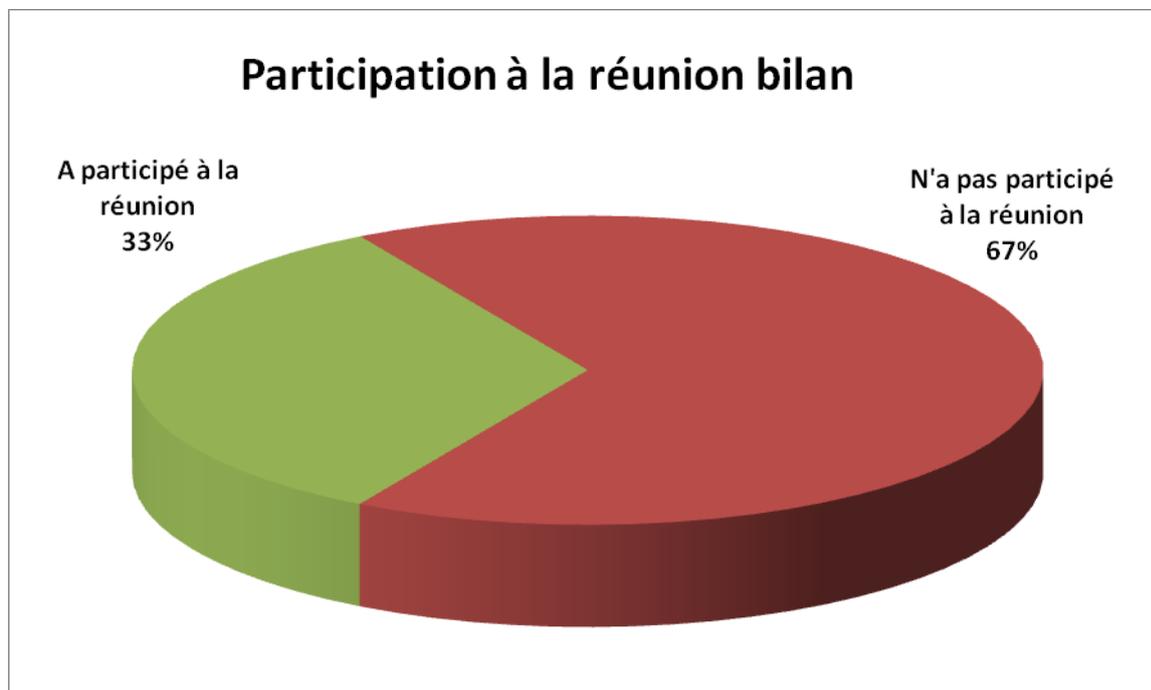
Au vu des données recueillies et comparable, sans représentativité territoriale, les éléments suivants ressortent :

- Les quantités de désherbants totaux vendues entre 2013 et 2014 ont augmenté de 15%.
On peut également noter qu'au niveau régional cette augmentation est de l'ordre de 22,5%.
- Les quantités de désherbant gazon ont augmentés de 4.5% sur la même période et de 15,7% au niveau régional.

Engagement n°5 des magasins : fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la charte.

Objectif non atteint. Trop peu de magasins fournissent les données demandées.

Engagement n°6 : Désigner un responsable du suivi de la charte au sein du magasin et participer au groupe de suivi de la charte.



Le taux de présence des magasins au comité de pilotage est similaire à l'an passé. Il est aussi faible.

Engagement n°6 des magasins : Participation au groupe de suivi de la charte.

Engagement non atteint : trop peu de magasin sont présents à cette occasion.

SYNTHESE DU RESPECT DES ENGAGEMENTS

Engagements de la collectivité et des associations :

Communication en direction du grand public. Objectif moyennement atteint : la communication pourrait être plus médiatique.

Conception et mise à disposition d'outils de communication. Objectif atteint : les outils ont été mis à disposition des magasins. Un accompagnement dans leur installation a été proposé.

Formation des vendeurs. Objectif atteint : des formations ont été proposées afin de former de nouveaux vendeurs et de permettre aux vendeurs déjà formés de remettre à jour et développer leurs connaissances.

Déterminer et promouvoir des articles que les enseignes signataires ont à disposition. Objectif atteint : existence du référentiel de solutions alternatives

Respecter la confidentialité des données transmises par les enseignes en matière de suivi des ventes. Objectif atteint : la communication des données se fait de manière agrégé à l'ensemble du territoire

Engagements des magasins :

Formation du personnel. Objectif non atteint : la moitié des magasins n'ont envoyés personne en formation. L'autre moitié l'ont bien respecté et ont même formés plusieurs vendeurs par magasin.

Utilisation des outils de communication. Objectif moyennement atteint par les enseignes. Deux magasins ne se sont pas investis dans le suivi de l'utilisation des outils de communication.

Mise en place d'un temps fort. Objectif atteint : Quasiment tous les magasins ont réalisé des temps fort sur le jardinage au naturel.

Conseil client. Objectif atteint : le conseil s'améliore dans le temps même si de grosses erreurs sont encore commises.

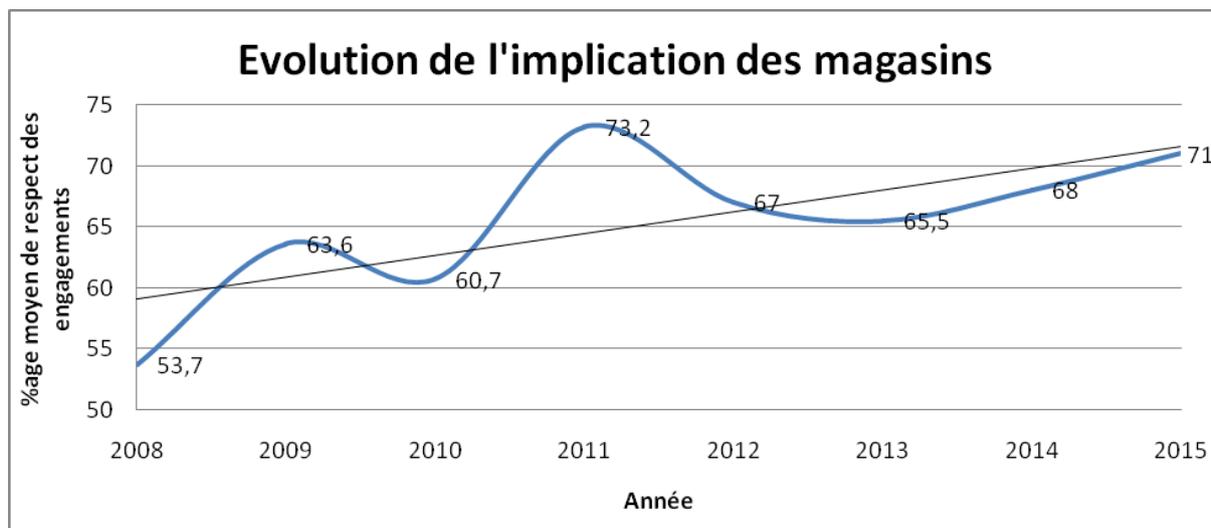
Fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la charte. Objectif non atteint : Trop peu de magasins fournissent les données demandées.

Participation au groupe de suivi de la charte. Objectif non atteint : trop peu de magasins sont présents à cette occasion.

Disposer en magasin du maximum d'articles du tronc commun promus par la charte et développer les autres solutions possibles. Engagement évalué en 2013. L'ensemble des magasins dispose de 64% des solutions alternatives recommandées par la charte, dont 76% des solutions indispensables à un bon conseil. C'est chiffres sont en amélioration par rapport à 2009.

Ne pas diffuser d'information discréditant les techniques de jardinage au naturel et faisant apparaître les pesticides comme indispensable et sans risque pour la santé et l'environnement. Objectif semblant être respecté.

CONCLUSION



Le respect global des engagements de la charte par les magasins signataires est de 71%.
On observe depuis quatre ans à une stabilisation des résultats à la hausse.

Respect des engagements par les magasins en pourcentage								
Enseigne	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gamm Vert Briec	64	87	76	71,5	73	94	100	91
Truffaut Quimper	75	84	76	37	72	79	77	86
Point Vert Plogonnec	66	78	60	85	39	60	70	85
Point Vert Briec	32	48	48	58	61	94	62	70
Magasin Vert Quimper	61	77	93	90	91	72	53	59
Espace Emeraude Briec	44	65	54	72,5	52	25	45	35

La moitié des magasins présentent d'excellents résultats avec des respects d'engagements à plus de 80%.